

Subvention DGAC par site au 1^{er} juillet 2023

Le bureau de l'action sociale individuelle et collective, sur la base des informations remontées par les services, a calculé les montants des subventions du marché national et des conventions. Ces subventions sont déterminées sur le principe d'un reste à charge à 4,47€ pour les bénéficiaires de la Prestation Interministérielle (PIM) restauration et de 6€ pour les autres personnels, et estimées sur la base d'un menu composé de deux périphériques et d'un plat les moins chers, dans la limite d'un plafond de subvention fixé à 9€, constituant la base de calcul du financement de la restauration collective.

Les montants des subventions DGAC, hors PIM, pour chaque restaurant et par site, sont indiqués ci-dessous :

Polynésie Française :

- Parenthèse : 3,22€
- Parenthèse : 5,73€
- Parenthèse : 8,25€

SIR Centre Est :

- Lyon St Exupéry/Confort : 9€
- Lyon St Exupéry/Dej Box : 6,90€
- Lyon St Exupéry/Cup Service : 4,90€
- Clermont Ferrand/Pizza Del Arte : 9€
- Clermont Ferrand/CORA : 3,29€
- Clermont Ferrand/Sodicler : 4,90€
- Lyon Bron/L'assiette : 4,90€
- Grenoble/Le Grillon : 8,50€
- Grenoble/SOS Pizza : 8,50€

SIR Est :

- Reims/Alsacienne de la Restauration : 4,19€
- Entzheim/Concession Aéroport France : 5,70€
- Entzheim/Class'croute : 4,70€
- Entzheim/Le Buerehof : 8€
- Entzheim/Hoplunch : 7€
- Entzheim/Foodtruck de Raphaël : 8€
- Bâle Mulhouse/Jump Seat : 3,01€
- Bâle Mulhouse/TRIB'S : 3,01€
- St Yan/Sud Est Restauration : 9€

SIR Grand Paris :

- Farman/Compass : 5,13€
- Bonneuil/STAC : 5,20€

SIR Nord :

- Athis Mons/Compass : 6,02€
- Orly/CE ADP Orly Parc : 9€
- Orly/CE ADP Orly Sud : 8,41€
- Roissy/CE ADP Roissy zone tech + CDG2A : 7,32€
- Roissy/RIE CDG 1 : 7,44€
- Roissy/CSE/Air France Roissy : 9€
- Orly/CSE/Air France Orly : 8,50€
- Le Bourget/Monument café : 6,86€
- Lille Lesquin/GHO mercure : 8,50€
- Lille Lesquin/Beestro Lesquin : 9€
- Foodles (CDG et Orly) : 2,40€

SIR Ouest :

- Rennes/Agrik : 6€
- Nantes/Sodexo : 6€

SIR Sud :

- Lasbordes/Class'Croute : 4,20€
- Blagnac/CE Air France : 7,36€
- Blagnac/Sogeres Orange : 9€
- Blagnac/Class'Croute (frigo connecté) : 4,20€
- Eurest : 3,64€

SIR Sud-Ouest :

- Tarbes/SPLAR : 3,50€
- Bordeaux/Compass : 3,90€
- Pau/Sodexo : 4,11€
- Pau/Bistrot de la mère michette : 9€
- Pau/Le Tutti : 3,70€
- Mont de Marsan/Cercle de la base : 2,75€

SIR Sud-Est :

- Aix en Provence/Ansamble : 3,91€
- Montpellier/AEROPORT HOTEL/ S.H.E.C : 9€
- Montpellier/DYNEFF Brioche Dorée : 3,95€
- Montpellier/MIDIDIX : 9€
- Montpellier/FLUNCH : 7,48€
- Montpellier/DEJBOX : 6,90€
- Montpellier/LACUIS'INN : 9€
- Nice/Lagardère Travel : 5,88€
- Nice/MAÏ CUISINE JILIN : 9€
- Nice/DUBBLE NICE : 8€
- Nice/Lettuce&co : 9€
- Nice/SSP Province : 5,88€
- Nice/CAMPANILE : 9€
- Nice/Pizza Cap : 9€
- Nice/Diapro Amethis : 6€

Ce document est alimenté par les remontées des SIR et du SEAC PF. En fonction de l'évolution des subventions et des sites ouverts aux agents, cette liste fera l'objet d'une mise à jour régulière sur le portail de l'action sociale : www.alpha-sierra.org.

Le bureau de l'action sociale individuelle et collective.